
Annexe Technique — Service Escarcelle

Infrastructure, hébergement et mesures de sécurité

Softinnov

2026-02-09

Table des matières

1 — Prestataire d’hébergement	2
2 — Infrastructure	2
3 — Mesures de sécurité détaillées	2
3.1 Chiffrement des données en transit	2
3.2 Authentification sécurisée	2
3.3 Sauvegardes	2
3.4 Redondance géographique	2
3.5 Contrôle des accès	3
3.6 Journalisation	3

La présente annexe technique complète l’Accord de traitement des données (DPA) du service Escarcelle. Elle décrit l’infrastructure, les prestataires d’hébergement et les modalités techniques de sécurité mises en œuvre par Softinnov.

Conformément à l’article 3.5 du DPA, Softinnov peut mettre à jour la présente annexe sous réserve d’en informer le Client avec un préavis de quinze (15) jours.

1 — Prestataire d’hébergement

Prestataire	OVH SAS
Adresse	2 rue Kellermann, 59100 Roubaix, France
Localisation	Union européenne (France)

2 — Infrastructure

Composant	Localisation	Prestataire
Serveur principal	Roubaix, France	OVH SAS
Serveur de secours (réplication temps réel)	Gravelines, France	OVH SAS
Sauvegardes quotidiennes	Paris, France	OVH SAS

3 — Mesures de sécurité détaillées

3.1 Chiffrement des données en transit

- Communications chiffrées via HTTPS/TLS entre le navigateur et les serveurs

3.2 Authentification sécurisée

- Authentification par identifiant et mot de passe
- Mots de passe chiffrés (non accessibles en clair, y compris par le personnel Softinnov)

3.3 Sauvegardes

- Sauvegardes quotidiennes
- Rétention : soixante (60) jours
- Stockage sur un site géographiquement distinct du serveur principal

3.4 Redondance géographique

- Réplication en temps réel entre le serveur principal (Roubaix) et le serveur de secours (Gravelines)

3.5 Contrôle des accès

- Accès aux infrastructures restreint au personnel habilité de Softinnov

3.6 Journalisation

- Journalisation des accès aux systèmes
-

Document à conserver par le Client. Toute mise à jour fera l'objet d'une notification préalable de quinze (15) jours conformément au DPA.